

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. J. TARDIF, agent, AU PALAIS DE JUSTICE.

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progres.

Table with subscription rates and prices for advertising in the journal.

Nouvelles Etrangères

JOURNAL DES DÉBATS.

LA LIGUE ANGLAISE. 15 MAI.

La lutte beaucoup plus longue qu'intéressante engagée en Angleterre depuis le commencement de la session...

reste toujours à l'abri des fluctuations et des tempêtes qui agitent l'industrie.

La discussion et le temps n'ont donc fait que répandre plus largement et faire entrer plus profondément dans le pays l'idée de la réforme économique.

—Les amis de l'Irlande ont tenu un meeting pour exprimer l'horreur (nous nous servons des termes de la lettre de convocation), que leur fait éprouver l'infâme bill de coercition.

—Les nouvelles particulières de l'Irlande font craindre que la récolte des pommes de terre ne soit encore manquée cette année dans la plus grande partie de l'île.

—On calcule que trente mille Irlandais auront émigré cette année de leur patrie.

Pologne et Gallicie. — Nous avons peu de choses à ajouter aux nouvelles contenues dans notre dernier numéro.

PORTUGAL. — Un mouvement insurrectionnel s'est manifesté en Portugal; il embrase tout le nord du royaume.

OPINION DE LA PRESSE FRANÇAISE SUR LES QUESTIONS ANGLO-AMÉRICAINES. (Le siècle du 13 Mai.) ÉTATS-UNIS.

Le Liverpool a apporté des nouvelles de Washington du 21 et de New-York du 23 avril. La résolution adoptée par le sénat, dans sa séance du 15, a été portée à la chambre des représentants, qui s'en est occupé immédiatement.

peut-être à une transaction; s'il n'y réussissait pas, la question de la dénonciation du traité d'occupation commune serait ajournée, évènement qui ne causerait pas une sensation bien profonde.

L'affaire de l'Orégon n'est qu'une querelle d'amour-propre; les intérêts engagés de part et d'autre ne valent pas un guerrier.

D'un autre côté, ce qui vient de se passer en Canada est un événement digne du monde que cette colonie française est mise pour l'émancipation.

D'après les lettres du 31 mai, il a dû y avoir, le 8 avril, à Vera-Cruz, un prononcement en faveur de Santa-Anna qui attendait ce jour-là.

P. S. Le Times, dans sa deuxième édition du 14, qui nous parvient par voie extraordinaire, annonce que le comité de conférence a proposé une rédaction qui a été adoptée le 27 avril par les deux chambres; cette rédaction, qui modifiant les termes, conserve l'esprit de la première résolution du sénat.

Correspondance de Paris.

12 mai 1846.

La France ouvre ses bras aux étrangers avec la grâce hospitalière qui l'a toujours caractérisée; je ne prétends, certes, pas blâmer cette hospitalité généreuse, mais je désirerais, dans certains cas, y voir poser des limites convenables.

Depuis quelques jours, lord Palmerston est à Paris. Lord Palmerston, c'est Pitt amoindri par biens des côtés, mais toujours aussi grand par sa haine sauvage contre la France.

Cette réception a étonné profondément les Anglais qui ne savent comment l'interpréter. Qu'en a dû penser sir Robert Peel? Je crains fort qu'on lui donne une triste idée de nos hommes d'Etat, qui accueilli trop flatteur lui soumettent des motifs de relâchement pour l'entente cordiale.

Je vous ai annoncé, dans ma dernière lettre, l'arrivée du fils de Nicotina à Toulon. Il a été invité, d'une manière officielle, à venir jusqu'à Paris.

Tous ces calculs ont été déjoués. Le jeune prince russe a senti que le fils du bourreau de la Pologne ne pourrait se montrer au centre de la France sans y soulever des cris de haine contre le tyran, des cris d'amour pour les victimes.

Ibrahim Pachin, après avoir séjourné à Toulouse et à Bonenoux, est arrivé, le 24 avril, à Paris; il a été reçu solennellement aux Tuileries le 27.

—Qui, mon cher Balafré, ajouta d'Harleville, je n'ai plus que quelques instants à vivre, je le sais et je sens... Il faut donc que je te donne mes dernières instructions, car c'est à toi que je veux désormais confier le sort de ce que j'ai de plus cher au monde...

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LE DERNIER DES GROGNARDS,

La Comtesse d'Harleville

LE MARQUILLIER.

(Suite.)

XV.

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS.

Les tristes prévisions de mademoiselle de Saint-Auge et du vicomte de la Pannetière, ne tardèrent pas à se réaliser.

—Ainsi, s'en relèvera pas! Les médecins les plus habiles furent appelés au château de Menecy; tous s'accordèrent à dire que l'affection morbide du comte était sans ressources, et tous formulèrent uniformément leurs décisions suprêmes:

—Nous voyons bien, dit l'un d'eux, qu'il y a dans la situation du sujet un péril imminent, et que la mort s'avance à pas lents, et pourtant nous ne saurions déterminer le siège du mal, encore moins en prévoir la durée.

Un des docteurs dit même à mademoiselle de Saint-Auge qui le pressait de s'expliquer d'une manière plus catégorique:

—La science vient de briser contre des mystères qu'il n'est pas permis à l'homme de pénétrer. A ce sujet, madame, je vous citerai un mot du célèbre Petit notre illustre devancier, dans un cas semblable à celui qui s'offre à nos yeux: "La maladie est inconnue, dit le docteur, et les symptômes bizarres qu'elle présente ne me permettent aucunement de baser mon opinion." Et sur ce que l'on s'extasiait sur les ressources de l'art de guérir, le docteur hochait la tête et ajouta: "Nous sommes comme les commissionnaires de Paris; nous connaissons parfaitement le nom des rues mais nous ne savons pas ce qui se passe dans les maisons."

Pensée pleine de justesse et d'originalité, ajouta le médecin. Je vous ferai donc la même réponse, madame, poursuivait-il, nous n'ignorons aucune structure d'organe, mais là, s'arrête notre science, parce qu'il y a au milieu de cette merveilleuse machine qu'on appelle l'homme, un principe, une essence qui déjoue l'expérience du médecin le plus expérimenté et parce qu'elle est inattaquable par le scalpel; mais il est un autre médecin que nous, pour ces profondes blessures morales: c'est la philosophie... M. le comte ne saurait appeler trop tôt à lui toute la sienne.

—Ainsi, docteur, il est perdu sans ressources? fit mademoiselle de Saint-Auge, avec des yeux mouillés de larmes.

—Il ne faut conserver aucun espoir, répartit le docteur; la partie matérielle chez M. le comte, ne peut plus soutenir les assauts de la partie intellectuelle. Lorsque les deux principes de l'existence, en lutte, se mettent en dernière fois en présence, c'est la matière qui doit infailliblement succomber. Je suis désolé, madame, de vous annoncer un si triste présage,

mais un médecin doit avant tout la vérité à ceux qui la lui demandent.

D'Harleville avait exigé, de ceux qui l'entouraient, de lui déclarer sans feinte l'avis des docteurs; mademoiselle de Saint-Auge, le vicomte de la Pannetière et le notaire firent conseil sur la nécessité d'obtempérer aux ordres du comte, et il fut décidé que maître Gonet, en sa qualité, se chargerait de la délicate mission d'annoncer à leur malheureux ami l'approche de sa dernière heure.

—Dans vingt-quatre heures et peut-être avant, M. le comte n'existera plus.

Cette sentence était sans appel; le notaire ne balançait donc plus. Il avait trop de ressources dans l'esprit, trop d'habitude de ces choses pour ne pas être à la hauteur de la mission. Il mit donc dans les paroles qu'il prononça au chevet du lit du moribond, tout le tact dont il était susceptible: le comte l'interrompit au milieu des méandres de son discours.

—Je vous entends, mon cher Gonet, lui dit-il; mon cœur va sonner!

—Je ne dis pas cela, M. le comte, répartit le notaire, à votre âge, la nature a bien des ressources... et les médecins ne vont pas infatigables!

—Assés, mon ami, je sais que je n'en reviendrai pas. Quand un soldat tel que moi a affronté la mort sur vingt champs de bataille, il voit s'avancer son heure dernière sans pâlir; seulement, j'eusse mieux aimé succomber devant l'ennemi que dans mon lit: que la volonté de Dieu soit faite!

Gonet, profondément ému, prit, sans mot dire, la main de d'Harleville qu'il serra avec effusion.

—Mon cher notaire, reprit le colonel, il faut mettre ordre à ses affaires... heureusement

que je m'y suis préparé d'avance... Je n'ai que quelques arrangements à prendre. Finies venir mon brave sergent Bourguignon; il est des choses que lui seul pourra faire; le temps presse... demain, peut-être, ne me sera-il plus possible de m'exprimer comme je puis le faire encore aujourd'hui.

Une demi-heure après le grognard entra dans la chambre du comte. Le vieux soldat avait les yeux gros; on s'apercevait que l'insomnie s'était attachée à ce corps de fer; malgré l'air d'impassibilité qu'il s'efforçait d'avoir, on remarquait dans sa personne une espèce de frémissement nerveux. Il s'approcha à pas de loup du lit du moribond, comme une mère qui va visiter le berceau de son enfant, et dit d'une voix basse et tremblante:

—Vous m'avez fait appeler, mon colonel? présent! Mais si ça ne va guère aujourd'hui, ça ira mieux demain: comme à la parade.

D'Harleville tourna la tête, reconnut le soldat et lui répondit:

—Merci, Balafré, en attendant, assieds-toi là, et écoute-moi!

—Oui, mon colonel.

Le grognard s'assit sur le fauteuil que lui désignait le comte, ôta son bonnet de police, essuya son front qui ruisselait d'un sueur froide, passa le revers de sa main sur ses yeux, et ajouta:

—A votre place, mon colonel, je n'eusse pas convoqué au château ce tas de vieux carabins que j'ai vus s'y faufiler ce matin; je me serais fait mentionner une bonne bouteille de vin chaud, avec beaucoup de nitre, et j'eusse mouru!

—Quant à ce petit sac, poursuivit d'Harleville, il contient 10,000 francs en or. Ce sac a une destination particulière. Tu n'ouvriras ce sac que sept ans, jour pour jour, de l'anniversaire de mon décès; il contient tout un héritage que tu prendras alors connaissance; et auquel tu te conformeras en tous points.

—Et de bien entendu, mon vieux ami? ajouta le moribond.

—Oui... mon colonel! répondit le grognard d'une voix entrecoupée; mais oui.

couverte de diamans fort gros; voilà les vêtements qui couvrent son buste; le reste de son costume est moins riche; sur un peu plus ou un peu moins d'or et de diamans et quelque différence dans la beauté des pierres précieuses, la suite d'Ibrahim est vêtue comme lui.

Nous avions encore, dernièrement, à Paris le comte de Musignano, fils de Lucien Bonaparte; c'est un jeune homme petit, replet dont les traits, non sans distinction, sont surtout remarquables par une grande expression de bonhomie. Il avait sollicité du ministère la permission de résider quelque temps à Paris, qu'il n'avait jamais vu. Mais on n'a voulu lui permettre qu'un séjour de trois fois vingt-quatre heures.

Enfin on nous avait fait espérer jusqu'à ce jour une visite de la reine Victoria; elle devait, sitôt après être sortie de sa position intéressante, se mettre en route pour Paris; mais le voyage est ajourné, au dire des journaux anglais, jusqu'à l'année prochaine. La cordiale entente n'en existe pas moins entre la jeune reine et le vieux monarque, car à la nouvelle de l'attentat de Lecomette, une charmante lettre autographe a félicité Louis-Philippe du bonheur providentiel qui l'a fait, une fois de plus, échapper au plomb d'un assassin.

À la chambre des députés a continué, le 16 avril, la discussion relative à notre marine; M. Thiers, vous le savez, a fait un discours dynastique, gouvernemental, dans les intérêts et les instincts du juste-milieu. Il s'est montré digne de la confiance du système et de l'estime de l'Angleterre; il a même surpassé M. Guizot dans cet art difficile; aujourd'hui l'opposition intime Thiers-Palmerston est plus étroite encore que l'entente cordiale Peel-Guizot.

M. de Lamartine, dans un magnifique langage, a vengé la dignité de la France; il a suggéré d'excellentes idées; l'état maritime qu'il demande, sans dépasser de beaucoup celui que M. Thiers voudrait nous imposer, est encore trop grand pour la politique de ce dernier. Le 17, quelques paroles ont été échangées entre M. Berryer et le ministre de la marine; M. Thiers a fait quelques nouvelles observations auxquelles M. de Mackau a brièvement répondu; puis on a passé au vote. Le projet, tel qu'il a été présenté par le ministre, a été adopté à l'unanimité. C'est donc un secours de près de cent millions que le parlement vient de mettre à la disposition du ministère de la marine. Nous verrons quel usage on en fera.

Les 21, 22 et 23 avril a eu lieu la discussion de la proposition de M. Demesmay, tendant à la réduction de l'impôt sur le sel de 3 à 2 décimes par kilogramme. Il s'agissait là, non seulement d'un dégrèvement d'impôt pour le pauvre, mais encore d'une mesure utile à l'agriculture et à l'industrie, M. de Lamartine l'a dit, d'ailleurs: "Qu'on ne voie pas précisément dans le sel une matière imposable, il y a une idée." La proposition a été adoptée par une majorité de 240 voix contre 26. Les ministres députés comptaient au nombre des 26 opposants.

Dans les séances des 24, 25, 27, 28, 26 et 30, ont été discutés et votés les projets de loi relatifs aux chemins de fer de Bordeaux à Cette et de l'Ouest.

Je vous annonce avec regret qu'en réglant son ordre du jour, la Chambre a encore écarté le projet de loi relatif à la navigation transatlantique; ces lenteurs sont d'autant plus déplorable, que le gouvernement français, en se laissant devancer par les Américains, se verra certainement exposé à une concurrence qui lui créera de nouvelles difficultés.

L'état de la Pologne est toujours le même, toujours les journaux officiels prétendent que l'insurrection est étouffée, et toujours cependant l'insurrection grandit plus de force. Un soulèvement général devait avoir lieu dans la

semaine sainte; mais il est ajourné; à tous moments nous attendons à recevoir des nouvelles de la dernière gravité. Nicolas se livre à des cruautés ignobles; non content de s'attaquer aux hommes, dont le courage et la fermeté lui font ombre, il fait subir aux femmes polonaises, les plus infâmes supplices. La belle madame de Kalerigi, la propre nièce de M. de Nesselrode, a subi le supplice du knout, pour avoir facilité la fuite de M. le comte Dombrowski, le mari d'une de ses amies d'enfance.

La comtesse Orloff, la tante du ministre, n'a été que fouettée pour avoir reçu chez elle des personnes mal pensantes.

Vous jugerez de l'infâme atrocité de ces traitements, quand vous saurez que la peine des verges s'applique sur le dos nu, les vêtements étant rabattus sur la ceinture et les mains liées derrière le dos. Pour le knout, la patiente est étendue sur un banc étroit, les mains liées par-dessous et les pieds par-dessus; la robe est relevée, et toute la partie inférieure du corps est mise en lambeaux à coups de lanières terminées par des clous.

Et la noblesse, en Russie, est exempte de toute punition corporelle!

Je regrette de ne pouvoir vous donner sur ces sanglants épisodes de plus longs détails, ma lettre déjà trop longue me force même de remettre au prochain départ quelques réflexions sur l'état des affaires en Portugal et en Espagne, tous deux en pleine révolution, et en Italie, où l'insurrection couve et ne tardera pas à éclater.

Algerie.—La situation militaire de l'Algérie devient de plus en plus terne et monotone. Tantôt Abd-el-Kader a des paraisans nombreux, tantôt il n'a plus avec lui que quelques cavaliers; tantôt on signale sa présence dans le Djebel-Amour, tantôt on le fait paraître chez les Oulad-Naïl. Il a quinze jours, un bruit vague, qui depuis a été reconnu sans fondement, portait à supposer qu'il avait pu se montrer dans la Kabylie. Il résulte de tous ces désaccords que le gouvernement ignore sa position, ses projets et ses ressources. Si l'on recueille les rapports venus des différentes colonies attachées à la poursuite de l'ennemi, on arrive à un ensemble de faits qui le place dans une situation presque désespérée.

Les Oulad-Perradj, qui habitent le Hadna, sont rentrés dans le devoir; les Oulad-Naïl de l'est ont fait leur soumission à M. le général d'Arbouville; ils ont même payé une amende considérable en chevaux et en argent; les Oulad-Naïl de l'ouest, surpris par M. le général Jusuf, sont en voie de soumission; toutes les tribus meridionales de Titter, qui avaient été entraînés malgré elles à l'insurrection, marchent aujourd'hui sous nos drapeaux. Dans la région occidentale de la province d'Alger, les tribus du Sersou, fatiguées de la guerre, ont déposé les armes. Au sud, le kalifa d'El-Aghouat, l'un de nos chefs sahariens, loin d'abandonner notre cause, a constamment fait respecter son autorité et la nôtre. Dans le Djebel-Amour, nos colonnes, nos convois, nos émissaires n'ont rencontré aucune résistance.

On son donc les partisans de l'ennemi? Combien sont-ils? Que font-ils? Il semble qu'Abd-el-Kader ne soit nulle part, et cependant on le cherche partout.

De cette accumulation de faits, puisés à des sources officielles, de l'impossibilité où l'on est aujourd'hui de trouver des résistances sur le vaste espace que nos colonnes parcourent, résulte pour nous cette conviction que la guerre en Algérie n'est plus une affaire de stratégie, mais une affaire de police.

À la faveur de ce calme devenu presque général, il semble que la colonisation devrait s'étendre et prospérer. Comment donc se fait-il qu'elle languisse et végète? C'est que l'Algérie possède des générations habiles, une armée brave

et aguerrie, mais qu'elle manque de ce qui fonde et développe les sociétés humaines, un gouvernement.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE. PARLEMENT PROVINCIAL.

PROCÉDÉS.

Mercredi, 3 juin. Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passent.

Bill pour amander l'ordonnance relative aux chemins à barrière de Québec.

Bill pour autoriser une appropriation de £19,000, pour améliorer le golfe St. Laurent.

Bill pour défrayer les dépenses de l'administration de la justice, dans le Haut-Canada.

Bill pour l'appropriation des revenus provenant des biens des Jésuites, pour 1846.

Sur motion de M. Williams, la chambre vote une adresse pour avoir copie de toutes communications entre le Président du Bureau des Travaux et le capitaine Rayfield, le capitaine Beaufort, et James M. Kendall, éc. Ingénieur civil, pour voir les raisons qui ont donné la préférence au nouveau chenal maintenant en opération sur le lac St. Pierre sur l'ancien chenal; et aussi copies des estimés faits par le bureau, touchant le montant requis pour l'excavation, dans chaque chenal.

Le bill pour amander la loi des Banqueroutes est lu pour la troisième fois et passe.

Le bill pour amander l'acte du Bureau des Travaux est rapporté.

M. Baldwin propose plusieurs amendemens tendant à laisser passer aux barrières sans payer de droit les voitures qui auraient payé déjà en allant. Les amendemens sont perdus.

La chambre ordonne que le bill soit grossé; ainsi que le bill pour prêter un emprunt pour le secours des incendiés de Québec.

M. Daly met devant la chambre un message de Son Excellence avec un estimé supplémentaire pour le service de l'année courante. Référé au comité des Subsidés.

Aussi une réponse à l'adresse pour une liste des clercs employés dans les divers départemens publics.

Judi 4 juin. Les bills suivants sont lus pour la troisième fois et passent.

Bill pour un emprunt pour les incendiés de Québec.

Bill pour établir un bureau d'Enregistrement dans la partie basse du comté de Dorchester.

Bill pour secourir la Congrégation juive à Montréal.

Bill pour autoriser l'issue de Débitures pour l'Erection d'un Asile de Lunatiques à Toronto.

La chambre ordonne que l'adresse à Sa Majesté pour réduire les taux de postage soit communiquée au conseil pour avoir son concours.

Un message est reçu du conseil agréant aux bills suivants:

Bill pour pouvoir au changement de place du Bureau d'Enregistrement du comté de Nicolet.

Le bill de milice est rapporté avec des amendemens.

Aussi le bill relatif à l'éducation dans le Bas-Canada.

Vendredi, 5 juin. M. Christie fait motion que l'allocation des membres soit la même qu'à la dernière session, et que £250 soient alloués à l'hon. M. Morin pour ses services comme Orateur pro tem.

La motion est emportée et une adresse est votée à Son Excellence pour une avance de £9,237-3s.

Les amendemens fait par le conseil au bill de milice sont agréés.

Le bill accordant une liste civile est lu pour la troisième fois.

M. Baldwin fait motion que les mots "maintenant à la disposition de la couronne en cette province" dans la 6e clause, soient effacés, et que les mots suivants "maintenant réclamés comme étant à la disposition de la couronne en cette province soient insérés à la place, et que les mots "maintenant à la disposition de la couronne en cette province soient effacés partout où ils se trouvent.

La division suivante eut lieu sur cette motion. Pour.—MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Bouillier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, Desaulnier, DeWitt, Guillet-Jobin, La Fontaine, Lantier, La Terrière, Leslie, Macdonald (Glengarry), Macdonald (Stormont), Méthot, Merritt, Morin, Rousseau et Taché.—25.

Contre.—MM. Boulton, Cayley, Chalmers, Colville, Dixon, Duggan, Ermatinger, Foster, Gowen, Hale, Hall, Jessup, McDonnell (Dundas), McConnell, Moffatt, Papineau, Petrie, Robinson, Sherwood (Brockville), Sherwood (Toronto), Smith, Smith (Missisquoi), Stewart (Bytown), Stewart (Proscott), Taschereau, et Viger, Woods.—28.

Sur la passation finale du bill, la chambre se divisa pour 33 contre 22.

Les résolutions de subsidés sont rapportées. À la lecture de la 50e et 51e (qui divisent l'octroi de £500 également entre le Collège McGill et l'école de médecine de Montréal.) M. Cayley fait motion qu'il soit référé de nouveau au comité des Subsidés.

Sur cette motion la division suivante eut lieu. Pour.—MM. Boulton, Cayley, Colville, Daly, Dixon, Duggan, Ermatinger, Foster, Gowen, Hale, Hall, Macdonald (Cornwall), McConnell, Moffatt, Munro, Papineau, Petrie, Robinson, Seymour, Serwood (Brockville).

Sherwood (Toronto), Smith (Frontenac), le proc.-général Smith, Stewart (Bytown), Stewart, Taschereau, VIGER.—27.

Contre.—MM. Armstrong, Baldwin, Berthelot, Bouillier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Christie, DeBlieux, Desaulnier, Dewitt, Drummond, Guillet, Jobin, La Fontaine, Lantier, La Terrière, Lenoire, Macdonnel (Stormont) Merritt, Méthot, Morin, Nelson, Rousseau Smith (Wentworth), Taché.—26.

Les bills suivans sont rapportés du conseil sans amendemens: Bill pour continuer et amender les lois des Banqueroutes.

Pour défrayer les dépenses de l'administration de la justice dans le Haut-Canada.

Pour amander l'acte amendant l'ordonnance relative aux chemins à barrière de Québec.

Pour l'appropriation des revenus provenant des biens des Jésuites pour 1846.

Pour autoriser l'appropriation de £19,000 pour l'amélioration du Golfe St. Laurent.

Les bills suivans sont rapportés avec des amendemens.

Pour amander l'acte d'incorporation de Toronto.

Pour régler la profession du notariat dans le Bas-Canada.

M. Daly met devant la chambre une réponse à l'adresse sur la réclamation de M. Paquod.

La chambre passe une adresse demandant £10,161 18s. 14d. pour payer les contingens. Samedi, 6 juin.

M. Chauveau fait motion que le rapport de E. S. Rouermond, ci-devant chimiste du géologiste provincial soit imprimé.

Les amendemens du conseil au bill pour régler la profession du notariat dans le Bas-Canada sont considérés et ne sont pas agréés par la chambre, et un comité est nommé pour rédiger les motifs pour les quels la chambre n'a pas concouru dans les amendemens.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE, 15 RUE ST. VINCENT. ON EXECUTE A CE BUREAU.

Toute espèce d'ouvrages sous le plus court délai, et à des prix modérés. Livres, Pamphlets, Circulaires, Adresses, Programmes, etc.



LA REVUE CANADIENNE. MONTRÉAL, 9 JUIN, 1846.

LE JOURNAL ET LES CORRESPONDANCES DE M. VIGER.

L'hon. président du conseil comme vous savez à la manie d'être d'être comme il parle, a eu l'air de dormir debout. Il ne se contenta pas de bêtise; il se contenta de bêtise dans l'Autre, mais il publie encore sous l'anonyme des correspondances à perte de vue.

Comme nous nous y attendions, M. Viger a répondu à nos articles sur les Biens des Jésuites, comme ces plaideurs émérites qui répondent toujours à une action par une dérogation générale, afin de ne pas se compromettre. M. Viger a tout nié; et dans un long article éditorial, et dans une longue correspondance, destinés l'un et l'autre à orner quelque jour les colonnes du Canadien.

La correspondance est d'une nature si personnelle, que nous nous serions crus offensés, si on s'offensait de pareilles misères.

Nous avons exprimé notre indignation sans réserve, nous l'avouons, mais nos paroles si sévères qu'elles ont été, étaient convenables à l'importance de la question que nous devions flétrir sans merci. Nos lecteurs ont pu lire dans notre journal les débats sur cette question, pris textuellement en chambre; après les avoir lu, ils auront sans doute compris notre indignation, en se rappelant que le vieillard, qui pouvait oublier ses devoirs jusqu'à attaquer dans une chambre législative, la religion de ses pères, et cela sans but et sans raison, était le même homme, qui pendant trente ans, avait chaudièrement protesté contre la spoliation de ces Biens des Jésuites.

Il s'était glissé quelque erreur dans notre compte rendu de cette fameuse séance, erreur peu importante commise avant nous par les journaux anglais de cette ville concernant les amendemens de M. La Fontaine, s'en est emparé pour faire voir que tout M. Viger ce que la Revue disait, était faux et mensonger; mais le public ne sera pas la dupe de ce manège; il se rappelle que le président du conseil a voté contre la réclamation des Evêques et des Bas-Canadiens catholiques; il se rappellerait aussi ce que M. Viger écrivait quelques jours après dans l'Aurore:

"Jamais M. Viger n'a parlé dans la chambre avec plus d'avantages, n'a invoqué plus de faits inévitables ou de principes d'une rigoureuse exactitude qu'il ne l'a fait sur la proposition de M. Cayley relative à l'emploi des revenus des biens des ci-devant jésuites." Ainsi M. Viger est non-seulement satisfait de sa position; mais il est glorieux de son vote; c'est le plus beau triomphe de sa carrière publique.

Après cela, il ne faut pas s'étonner des réflexions qu'il lance au sujet de la requête de nos évêques.

"LA REQUÊTE DE N. N. S. S. LES EVÊQUES. "Nous ne savons que penser de la requête qu'on publie comme étant celle de nos Evêques au sujet des Biens des Jésuites. Ce document ferait supposer qu'ils ont perdu de vue quelques considérations d'une grande importance à ce sujet, etc."

Vraiment des lignes comme celles ci-dessus sur un document signé par les chefs de notre église, n'ont pas besoin de commentaires. Nous en publierons cependant vendredi, afin de faire connaître non seulement la fausseté des arguments du président du conseil, mais sa malice et sa malhonnêteté.

Un peu de tout.

LA TEMPÉRATURE.—L'ACTIVITÉ DES AFFAIRES.—LE PROGRÈS MATÉRIEL.—LES VIEILLES IDÉES ET LES IDÉES NOUVELLES EN PRÉSENCE.—LES AVOCATS SANS CAUSES.—LES NOTAIRES SANS CLIENTELLE.—LES MÉDECINS SANS MALADES.—LA RÉACTION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE.—LE PROGRÈS SOCIAL.—LE COMMERCE D'IMPORTATION ET LE COMMERCE EN DÉTAIL.—LES FABRIQUES ET LES INDUSTRIES CANADIENNES-FRANÇAISES.

Il y a quelques semaines, aux premiers chauds rayons du soleil, qui nous apparaissent, nous nous sommes réjouis, nous ensemble, de voir arriver cette période favorite de l'année, que l'on est convenu d'appeler la belle saison; nous l'avons salué trop tôt; notre joie a eu une courte durée; elle ne tarda pas à être interrompue; et si parfois, le soleil a respicé au ciel, les nuages qui venaient subitement voiler ses rayons, nous ont souvent dit la vérité de ce dicton populaire de nos braves cultivateurs: "Les saisons et le temps sont dans un sac" dit ou tard, beau ou mauvais, il faut qu'il sorte. Ainsi, cette année le beau temps est sorti le premier avril; le mauvais le suit en mai et juin.

Cette température triste et humide des dernières semaines, nous a empêchés, nous, habitants des villes, de prendre les champs et d'aller voir la végétation luxuriante et vigoureuse qui les couvre. Les citadins sont encore au logis; mais la vie de l'intérieur languit, les fêtes, les soirées au coin du feu, les bals, les concerts, ne sont plus que des souvenirs. Encore quelques jours et la vie du dehors va commencer. Il n'est point d'individu depuis l'homme opulent jusqu'au plus petit industriel, qui ne voudra alors au moins une fois la semaine, aller inhaler l'air pur de la campagne et goûter quelques heures de repos au milieu de la nature resplendissante de ses vives couleurs, de ses riches parures, de ses fleurs et de sa verdure. Les voyageurs, les promeneurs, les partis de chasse, de pêche, les pique-nique vont s'organiser. Heureux ceux qui pourront abandonner le tourbillon de la capitale et aller se reposer, sous quelques frais ombrages, des agitations et des fatigues de leurs travaux de l'année.

En attendant que le peuple de la ville prenne sa volée pour les champs, laissez-nous vous dire, l'activité et l'industrie admirable et prodigieuse qui régnent aujourd'hui au milieu de nous; nous disons prodigieuse, car pour tout habitant de cette grande ville, qui jette un regard sur le passé, et qui recueille ses souvenirs, il y a du prodige, dans les progrès qui se sont faits. Rejetez-vous par la pensée à dix années en arrière, et dites-nous si nous n'avancions pas à pas de géants? Églises, monuments, grands établissements d'éducation, financiers et d'industrie, hôtels, cafés, boutiques, qu'avons nous à envier aux grandes villes d'Europe et d'Amérique? Ce qui nous réjouit le plus dans ces progrès matériels c'est le progrès dans les idées, dans les mœurs, dans les habitudes, dans tout. C'est la grande amélioration sociale qu'il amène à sa suite. Qui est-ce qui a fait le grandeur de l'Angleterre, sa force et sa puissance si ce n'est le progrès matériel, industriel et commercial? Qui est-ce qui fait courir la république américaine vers les plus grandes destinées, n'est-ce pas l'industrie nationale, leur activité et leur esprit commercial? Là est le secret des puissances de l'époque; c'est pourquoi quand nous voyons le mouvement industriel et commercial imprimé à nos populations depuis quelques années, faire ce qu'il fait tous les jours, notre cœur de canadien est joyeux; nous éprouvons de vifs sentimens de satisfaction; nous voyons les destinées de notre pays grandir avec nos espérances. Qui tout est là: "Those who have the key of wealth are lords of all," surtout au milieu des populations qui nous serrent comme dans un réseau, et dont l'activité commerciale et industrielle est une partie de la nature, incarnée avec eux, entrés dans leurs habitudes, dans leurs mœurs, et jusque dans leurs manières.

Il a fallu du temps, des années, pour mettre en mouvement nos populations canadiennes-françaises. Les gens-légers qui nous ont précédés dans la carrière affectaient certains airs de hauteur vis-à-vis les épiques curieux et parvenus de l'ancien régime. Les vestiges de féodalité qui jonchaient encore le sol du pays, tendaient beaucoup à perpétuer ces idées surannées, et que nous regardons aujourd'hui comme des traditions historiques, propres seulement à amuser les loisirs de nos enfants. La haute éducation des séminaires, les classiques études et surtout l'absence des écoles et des systèmes d'éducation élémentaires furent encore des causes de retard dans la route commerciale et industrielle. Le jeune étudiant sorti hier du séminaire, frotté de grec et de latin, bonifi de philosophie et d'historique, aurait eu dénier à sa haute dignité intellectuelle, en se livrant à un honnête industrie, en se plaçant derrière un comptoir, et en essayant d'agrandir les relations commerciales et industrielles de son père, d'un siec oncle ou de quelque parent. Oh! non! si donc! les professions libérales, à la bonne heure! le barreau, c'est honorable, glorieux; le notariat important, d'une haute conséquence pour la paix des familles et le bien de l'état; la médecine, c'est grand, noble, plein de charité et philanthropie, que sais-je encore? Voilà ce qu'on disait autrefois, et de se précipiter en masse dans les professions, qui a force d'être encombrées, ont cessé d'être libérales.

Tout cela a porté ses fruits si bien qu'aujourd'hui il y a autant d'avocats que de procès, plus de notaires que de clients et que les malades se portent bien, vu l'abondance des médecines patentées; les pavés de nos rues sont couverts de jeunes procureurs portant à l'audience leurs maigres dossiers, de jeunes notaires qui s'en vont tranquillement à l'hôpital en attendant la clientèle; de jeunes esculapes, qui saignent..... leurs parents; et enfin la ville est pleine de jeunes membres des professions dites libérales dont un grand nombre, singuliers lions gais jaunes irréprochables, finissent par se jeter dans le sport et passent finalement de l'étude de la jurisprudence et de la médecine à celle du cheval, des animaux domestiques et des bêtes fauves

l'Empereur s'y oppose!... Je suis là, voyez-vous!... je vous défendrai comme à Mont-Saint-Jean!... Oh! mon Dieu!...

Et en proférant ces paroles incohérentes, le gognard étirait vivement le cou; et lui prenait les mains et cherchait à les réchauffer au soleil brûlant de son haleine.

—Va-t'en maintenant, mon ami, va-t'en! dit d'Harleville que cette scène navrait plus encore que sa position, retire-toi, te dis-je, nous nous reverrons... plus tard!...

—Mon colonel! exclama le gognard.

—Allons, obéis!... j'attends l'abbé Caffieux... ne rendons pas ce bon prêtre témoin de notre faiblesse!... Tu m'entends!...

Le gognard se retira. En passant devant l'abbé qui venait d'entrer dans la chambre du comte, Bourguignon le salua en disant d'une voix étouffée, et cette fois avec la terreur dans l'âme: —Hélas!... mon pauvre colonel!... Lui si brave, si généreux!... tandis qu'il y en a tant d'autres... Hélas! voilà la chose!

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE. (A continuer.)

Emplacement à Vendre. UN emplacement, situé Rue La Gauchetière l'aujour Québec de 90 pieds de profondeur sur 42 de largeur, avec deux maisons à une étage chaque, dessus construite, avec une bonne cour contenant 7 places. Des sûretés seront garanties à l'acquéreur. — Pour les conditions, s'adresser au propriétaire sur les lieux. PIERRE LACOMBE. Rue La Gauchetière faubourg Québec. Montréal 9 juin 1846.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. JEUDI prochain étant la FETE-DIEU, Fête d'Obligation, il ne se fera aucunes affaires à cette institution. Par ordre, JOHN COLLINS, Secrétaire.

La jeunesse se passe, temps de travail et d'action, qui ne revient pas. Toute cette belle génération se perdait, si malheureusement nous n'avions pas eu, ce qui est de si fréquente occurrence aujourd'hui, une réaction; bien différente d'une autre prétendue réaction politique, qui s'agitait en ce moment impuissante et fébrile dans une petite famille du pays, la réaction industrielle et commerciale qui a commencé ces dernières années et qui se continue activement aujourd'hui, est heureuse, bienfaitrice, nationale; elle embrasse la grande famille canadienne, elle se propage des centres à la circonférence; les gens commencent à comprendre que chaque homme doit avoir sa place dans la société, que le travail est une condition essentielle de toute existence d'utilité, ici comme ailleurs, que le commerce et l'industrie offrent au jeune homme des avenirs et des perspectives sans limites pour son ambition, et que sous un point de vue national, c'est là où nos forces doivent converger.

C'est dans les villes que le mouvement est bien prononcé; Montréal marche la première dans cette nouvelle voie; aussi faut-il la voir à cette époque de l'année où tous les éléments qui la composent, hommes et choses, se précipitent et se confondent dans le foyer commun de commerce, d'industrie et d'activité, et l'alimentent chacun de ce qui lui est propre.

L'industrie nationale jette ses produits au milieu de nous. Les tribus de la terre et de la mer nous arrivent de tous côtés. Les constructions se multiplient dans tous les quartiers. Tous nos magasins se font beaux, tous les étalages se parent de leurs riches atours, toutes les laides figures marchandes s'embellissent et rayonnent d'épanouissement et d'espérance.

C'est aussi le moment des fondations nouvelles, des inaugurations brillantes, hardies et si la rue Notre-Dame, cette rue sacra des splendeurs de Montréal, change tout à coup une des vieilles échoppes, qui lui restent en un sanctuaire tout luisant de glaces, de marbres et de peintures, cette époque-ci est choisie pour l'heureuse métamorphose. Dans ces transformations successives de la ville vieille à la ville nouvelle, qu'entraîne à sa suite le mouvement commercial et industriel nos jeunes compatriotes ont pris une part considérable; de jeunes négociants, de jeunes industriels actifs, intelligents, ambitieux se sont mis à la tête du commerce, et de toutes les industries. Aujourd'hui si vous parcourez la ville en tous sens, la rue Notre-Dame, la rue St. Paul, la rue McGill, la rue St. Jacques, et toutes les rues et les faubourgs; vous pouvez constater l'accroissement rapide qu'ont pris le commerce et toutes les branches d'industries parmi la population française; vraiment, toutes ces entreprises portant des noms français superbes et à la façade de ces boutiques resplendissantes, tous ces efforts, ces travaux, ces soies, ces rubans, ces fleurs, ces modes fraîches et élégantes de Paris, de Lyon, de Bordeaux, vous font croire que vous êtes au beau milieu d'une ville française. Si vous voulez admirer nos fashionables, nos élégantes, vous trouverez des toilettes construites d'après les dernières modes de Paris, des chapeaux à la polka, petits feutres aux bords étroits et rigides, qui tout français qu'ils soient, ont à l'homme des airs de dignité, s'il en a, et lui donne l'apparence d'un écuyer tout frais échappé du séminaire.

Vous rappelez-vous, amis lecteurs, du temps où tout le commerce qui se faisait nos jours, était renfermé, dans les modestes boutiques de la rue saint Paul, autrefois si sombres, si étroites et si tristes. Ce temps n'est pas éloigné de nous. Mais si peu éloigné qu'il soit, combien il a changé. Les jeunes gens d'aujourd'hui ont compris l'idée commerciale et industrielle. Ils ont compris que le succès demandait une énergie, une activité incessante; enfin pour nous servir du diction populaire, "qu'un chat en mitaine ne prend pas de souris" ils se sont mis à l'œuvre avec un courage, une assiduité admirable, et depuis les troubles, les bonnes maisons canadiennes, les établissements commerciaux et industriels se sont multipliés.

La réaction a été générale, spontanée, prodigieuse; les jeunes gens ont bien vite quitté ces vieilles

les idées rétrogrades, qui voulaient les faire dormir sur de vieux bonnins; "le renard qui dort ne prend point de poules." Ils se sont jetés, peu à peu, surtout au commerce, d'importation et de débilité, à la fabrication de draps, de cotons, de whiskey, de bière, de vinaigre et de briques, à la construction, à la maçonnerie, à la menuiserie perfectionnée. Dans toutes ces branches, à l'heure qu'il est, vous rencontrez des hommes intelligents, entrepreneurs, qui ont posé les fondements de jolies fortunes. On conçoit les germes de force et de puissance qui sont déposés dans cette laborieuse et active génération.

Prenez d'abord le commerce d'importation et en détail, il est passé en grande partie entre les mains de nos compatriotes; chaque année, vous en voyez partir un grand nombre pour l'Europe. Plus en rapport avec la population qui consomme, connaissant mieux les besoins du pays, ils ont dû naturellement faire une redoutable concurrence au commerce étranger; aussi ce dernier se voit tomber dans l'infériorité, quoiqu'il en dise.

Nous comptons déjà un grand nombre de maisons d'importation florissantes qui occupent toutes les affaires de ce district: MM. Masson, Cuvillier & Fils, Jean Bruneau, J. D. Bernard, A. Prevost, P. Jodoin, E. R. Fabre & Cie., J. L. Beaudry & Cie., N. B. Desmaré, les MM. Lespérance, John Jordan, Jérôme Grévier, E. & V. Hudon, F. & J. Leclaire, F. X. Brazeau, Calarnéau & Roy, Beaudry & Frère, H. Lianais, U. Boulterre, Harkin & Badaux, J. & C. Poudrette, L. P. Boivin, W. F. Leste, Barnabé & Pelland, Desève & Frère, et beaucoup que nous n'avons pas aujourd'hui sous les yeux. Quant au commerce en détail, il est presque tout entier entre nos mains, pour les marchandises sèches. Il y a quelque chose à désirer pour nous dans les Groceries, Epiceries et la Ferronnerie, malgré les bonnes maisons de MM. Vallée & Boyer, F. St. Jean, D. Masson, Desmatteu & Marchand, et les nouveaux établissements de MM. Bellevue & Terroux et Siméon & Terroux.

Tout le monde peut admirer maintenant le splendide établissement de notre industrieux compatriote, M. Joseph Boulanger, tailleur, rue Notre-Dame, voisin du grand hôtel Donegana. La maison de M. B. est un des plus beaux établissements de ce genre qu'il y ait en Amérique.

En parlant du commerce d'importations, nous ne devons pas oublier celui de M. Louis De Lagrave, qui est un des négociants de cette ville, ayant les plus grandes relations d'affaires avec la France; M. D. depuis longtemps, passe en Europe chaque hiver; il est l'agent de bonnes maisons de Paris, de Lyon, de Bordeaux et de Marseille. Nous lui devons des importations directes de ces villes, des articles et des nouveautés françaises, les meilleurs vins, les soies les plus recherchées; sans parler de toutes les bonnes choses gastronomiques qu'il importe, qu'on peut voir annoncées dans nos colonnes de ce jour, et qui se recommandent elles-mêmes.

Nous devons une mention particulière à M. L. P. Boivin; ce monsieur dont l'établissement est déjà bien connu maintenant un assortiment considérable de bijouterie, de montres et d'argenterie, qui mérite d'être visité; nos dames y trouveront de fort jolies choses.

Si nous passons aux fabriques et aux industries, nous trouvons également un grand progrès; nous avons plusieurs brasseries et distilleries; parmi lesquelles nous mentionnons celles de M. Sauvageau de Laprairie et celles de MM. Sauvageau, Dotay et Pigeon de Montréal; MM. D. Masson et autres ont une manufacture de verre dans le comté de Vaudeuil; M. Louis Pervault une manufacture de papier à Chambly; M. A. Lallumie une manufacture de toiles cirées à Montréal; les MM. Héling, une manufacture de briques à Montréal; maint autres établissements sont fondés tous les jours autour de nous.

Nous avons des entrepreneurs, des maçons, des menuisiers canadiens, intelligents, qui construisent la plupart des beaux édifices de Montréal.

Voilà un coup d'œil sur Montréal; mais n'allez pas croire que le progrès soit centralisée ici; les journaux de Québec et les voyageurs nous disent qu'il travaille des merveilles chez nos amis d'en

bas; les faubourgs incendiés se rebâtissent, le commerce reprend vigueur.

Cette activité de nos villes se répand à la campagne. Jointe aux progrès de l'éducation, elle va réveiller la population; les ressources inépuisables du pays seront exploitées, les richesses augmentées, la force et la puissance accrues du pays, occupées. Nous avons dans l'esprit d'entreprise de nos compatriotes les plus grandes espérances pour l'avenir, et ce sera pour nous une tâche bien agréable de constater l'amélioration progressive de notre industrie.

La Session Législative.

LA CLOTURE — LE DERNIER MOT DE M. VIGER.

Aujourd'hui, à 3 heures, P. M., Lord CATHCART s'est rendu en grande pompe, au son du canon, à la maison du parlement, et a prorogé la législature. Maintenant, nous aurons tout le loisir de revenir sur les travaux de la session, et d'énumérer toutes les fautes et toutes les injustices du ministère. Nous pourrions vous dire combien de votes M. Viger a donnés contre les intérêts les plus chers de ses compatriotes.

Le président du conseil a voulu avoir le dernier mot de la session. Dans un discours prononcé hier soir, plein d'affectations et de récriminations, il s'est plaint des mauvais traitements qu'il avait rencontrés en chambre et hors de la chambre; (il aurait dû se plaindre de n'avoir jamais été compris, et pour cause.) Il s'est plaint de tout le monde. L'opposition surtout s'est mal conduite, que si les mesures du Bas-Canada sont restées en arrière, c'est sa faute, comme autrefois la chanson qui disait:

Si tout s'en va à l'eau, C'est la faute à Papineau!

ÉTATS-UNIS.

Les correspondances de Washington s'accordent à dire que M. Pakenham a reçu, par le dernier steamer de Liverpool, avis de la prochaine expédition de l'ultimatum du gouvernement anglais au sujet de l'Ohio, si même il n'a reçu cet ultimatum lui-même, dont on pose d'avance les termes comme suit: admission de la parallèle du 39e degré de latitude, comme ligne de partage, jusqu'à l'Océan Pacifique et le détroit de Fuca, avec cession de l'île de Vancouver à l'Angleterre et concession de la libre navigation du Columbia pour dix années. Ce seraient certes de bonnes conditions, mais nous ne sommes pas disposés à payer les indemnités dues aux Américains, à rétroceder sur la question de frontière, et à recevoir leur ambassadeur; le journal officiel de Washington s'est quelque peu moqué de son confrère l'Albion. "Nous ne pouvons consentir, dit-il, à l'admettre dans nos conseils de guerre. Il n'y a pas d'autre méthode de rappeler le Mexique à la raison que de pousser la guerre avec rigueur, après la prise de Matamoros. Cet événement ne suspendra pas nos opérations militaires, et la saison ne les arrêtera pas. Nous irons conquérant et dans le but de conquérir (conquering and to conquer), jusqu'à ce que le Mexique soit forcé de renoncer à ses rotondités et à ses bravades. Nous n'entendons plus être dupés par des mois vides de sens ou de ridicules prononcements. Encore moins attendrons-nous la médiation d'aucune puissance européenne. Nous agissons de nous-mêmes, jusqu'à ce que le Mexique soit amené à sentir que nous

Le premier acte du nouveau congrès a été de proclamer l'indépendance de l'Yucatan; puis, trois députés ont été chargés d'aller remplir une mission secrète à l'étranger, en passant par les Etats-Unis. Cette mission, un peu ingénue, de la diplomatie purtoque, était le secret de la comédie, et la majorité de la population approuvait, dit-on, le but auquel tendait le nouveau gouvernement. Malheureusement, il y a solution de continuité entre l'Union et l'Yucatan. Mais ne pourrait-on inventer, au besoin, une annexion morale. La nécessité est, dit-on, mère de l'industrie.

Pour compléter la liste des désastres dont est menacé le malheureux Mexique, on nous écrit, le 26 mai, de la Havane, que l'insurrection proclamée dans le sud par le général don Juan Alvarez, un favori de Santa-Anna et du républicanisme pur, n'est point étouffée, comme on l'a dit, et que cet incendie, au contraire, est destiné à s'étendre sur toute la surface du pays. Santa-Anna en suivrait les progrès du fond de sa retraite de la Havane, tout en jouant aux combats de coqs, et le jour où cet habile joueur croira que le temps est venu, il n'aura qu'à paraître par ur que la puissance de Parédes, minée de toutes parts, tombe en ruine. Le général Almonte était toujours à la Havane, attendant, comme Santa-Anna, les événements. Dans une lettre adressée par lui à un personnel de New-York, le général Almonte exprime son indignation que lui a causée l'arrestation brutale de son secrétaire, qu'il envoyait à Mexico, dit-il, pour se consulter avec son gouvernement. En apprenant cet étrange procédé et en lisant les colonnes que le président Parédes et le ministre de la guerre avaient fait ou laissé publier contre lui dans un journal ministériel, il a envoyé immédiatement sa démission de ministre plénipotentiaire, et se retournera probablement au Mexique que lorsqu'un autre gouvernement aura pris la place du pouvoir actuel. Le général Almonte était l'un des hommes qui, par son expérience et ses talents comme homme d'état et comme militaire, pouvaient le plus con-

propres sabres et nos propres canons peuvent obtenir pleine justice et une paix durable de son gouvernement, outrecaudin. Il a trop long-temps abusé de notre patience, et les espérances de son abolition et de sa castilité doivent maintenant retomber sur sa tête.

MATAMOROS OCCUPEE, SANS COUP FERIR, PAR LE GENERAL TAYLOR.—SEPARATION DE L'YUCATAN.—DEMISSION OFFICIELLE DU GENERAL ALMONTE.

Le steamer Telegraph, parti de Brown-San-Yago, le 20 mai, dans la matinée, a apporté à la Nouvelle-Orléans la nouvelle de la prise de Matamoros par le général Taylor. L'armée américaine a franchi le Rio-Grande et est entrée dans Matamoros sans qu'il ait été tiré un coup de canon pour la défendre. Les Mexicains avaient abandonné la ville et ses forts. Ils désertaient, dit-on, par bataillons les débris de leur armée. La prise de la petite ville de Barita, par 300 soldats réguliers et 300 volontaires de l'armée américaine, est confirmée. Un dépôt militaire y a été établi, et deux nouveaux régiments se préparent à la Pointe-Isabelle, à rejoindre le général Taylor à Matamoros, en suivant le chemin de Barita.

Voilà donc déjà deux villes mexicaines au pouvoir de l'armée américaine, qui ne s'arrêtera pas là, si le gouvernement mexicain, frappé d'une salutaire terreur, ne se hâte de terminer, par d'indispensables sacrifices, une guerre qui amènera inévitablement de plus grands malheurs sur sa tête et sur celle de son pays. Des expéditions s'organisent de toutes parts pour attaquer ce dernier de dix côtés à la fois. L'Union de Nashville, qui est regardée comme l'un des organes semi-officiels de la pensée de M. Polk, dit "avoir, de source digne de foi, que le gouvernement a l'intention d'envoyer, dans la Californie, une force composée d'hommes de l'Arkansas, du Missouri et du Tennessee, suffisante pour s'emparer de cette province et la garder. Aussi, dit l'Union, de Nashville, nous regardons, dès à présent, la Californie comme notre." D'un autre côté, il résulte des correspondances de Washington et d'un article du New-Era, de Saint-Louis, que le secrétaire de la guerre a transmis au colonel Kearney l'ordre de se diriger sur Santa-Fé avec le premier régiment de dragons et 2,000 volontaires du Missouri pour s'emparer de cette ville, avant qu'aucune défense ait pu être organisée par les autorités mexicaines. "Une petite force, dit le New-Era, pourra occuper et garder Taos et Santa-Fé, et une vigoureuse campagne, dans ces parages, amènera la soumission de Chihuahua et de Durango. Dans ce cas, la Californie et Sonora se sépareraient probablement d'eux-mêmes du Mexique." Le signal de cette dissolution dont est menacée la république mexicaine, a été donné déjà par l'Yucatan. Des nouvelles de Mérida du 10 mai, reçues par la voie de la Havane, confirment les projets d'alliance avec l'Union américaine formés par les Yucateques. L'ancienne législature a été dissoute et remplacée par un congrès extraordinaire, dont la session a été ouverte par le nouveau gouverneur Miguel Barbachano.

Le premier acte du nouveau congrès a été de proclamer l'indépendance de l'Yucatan; puis, trois députés ont été chargés d'aller remplir une mission secrète à l'étranger, en passant par les Etats-Unis. Cette mission, un peu ingénue, de la diplomatie purtoque, était le secret de la comédie, et la majorité de la population approuvait, dit-on, le but auquel tendait le nouveau gouvernement. Malheureusement, il y a solution de continuité entre l'Union et l'Yucatan. Mais ne pourrait-on inventer, au besoin, une annexion morale. La nécessité est, dit-on, mère de l'industrie.

Pour compléter la liste des désastres dont est menacé le malheureux Mexique, on nous écrit, le 26 mai, de la Havane, que l'insurrection proclamée dans le sud par le général don Juan Alvarez, un favori de Santa-Anna et du républicanisme pur, n'est point étouffée, comme on l'a dit, et que cet incendie, au contraire, est destiné à s'étendre sur toute la surface du pays. Santa-Anna en suivrait les progrès du fond de sa retraite de la Havane, tout en jouant aux combats de coqs, et le jour où cet habile joueur croira que le temps est venu, il n'aura qu'à paraître par ur que la puissance de Parédes, minée de toutes parts, tombe en ruine. Le général Almonte était toujours à la Havane, attendant, comme Santa-Anna, les événements. Dans une lettre adressée par lui à un personnel de New-York, le général Almonte exprime son indignation que lui a causée l'arrestation brutale de son secrétaire, qu'il envoyait à Mexico, dit-il, pour se consulter avec son gouvernement. En apprenant cet étrange procédé et en lisant les colonnes que le président Parédes et le ministre de la guerre avaient fait ou laissé publier contre lui dans un journal ministériel, il a envoyé immédiatement sa démission de ministre plénipotentiaire, et se retournera probablement au Mexique que lorsqu'un autre gouvernement aura pris la place du pouvoir actuel. Le général Almonte était l'un des hommes qui, par son expérience et ses talents comme homme d'état et comme militaire, pouvaient le plus con-

tribues à sauver le Mexique, s'il peut être sauvé! Et c'est l'heure du péril qu'on choisit pour éloigner, outrager un pareil homme! C'est le cas de dire, avec les anciens, que les dieux commencent par aveugler ceux qu'ils veulent perdre.

L'élection d'un conseiller et de deux catallans pour le quartier Est a eu lieu hier matin. M. Narciso Valois a été élu conseiller sans opposition et M. A. Urquhart et Ephrem Hudon catallans.

Les amis de M. Ferrier ont demandé une procédure à la cour contre l'élection du maire, J. E. Mill, élu. On sait que d'après la loi nouvellement sanctionnée, les juges peuvent décider cette question dans la vacance.

Le Canadien et l'Aurore ne veulent pas encore reconnaître pour quel M. LaFontaine et quelques autres libéraux ont voté pour la proposition de M. Cayley, au sujet du revenu des biens des Jésuites. Pour les lecteurs de bonne foi, ce vote ne demande pourtant pas d'explications, il avait d'abord été décidé par la chambre: lo. Que ces biens ne seraient point donnés aux catholiques exclusivement; 2o. Que le revenu de ces biens pour cette année serait considéré comme faisant partie du fonds consolidé destiné à l'éducation dans le Bas-Canada. Voilà les deux principaux points de la question; c'est en ces deux points qu'a consisté l'injustice que l'on a faite au Bas-Canada. Aussi MM. LaFontaine, Morin et autres ont protesté hautement contre cet acte de spoliation, pour lesquels ont voté MM. Viger, Papineau et Tascheran. Maintenant, ces deux points décidés, M. LaFontaine et autres pouvaient fort bien voter pour la proposition de M. Cayley; et cela parcequ'ils pouvaient avoir su qu'il craignait qu'un votant pour ne pas appliquer le revenu des biens des Jésuites à l'éducation générale dans le Bas-Canada, le ministère refusât de leur donner sur le revenu consolidé une somme équivalente à celle qu'ils auraient ainsi refusée pour l'encouragement de l'éducation. Voilà la raison qui les a fait voter en dernier lieu pour la proposition du ministère. Après les deux décisions préalables de la chambre, que serait-il arrivé dans le cas où la proposition de M. Cayley eût été rejetée? Le revenu des biens des Jésuites que l'administration avait refusé de ne pas donner à leurs propriétaires, aurait sans doute été employé comme il l'a été pendant longtemps, à des objets inconnus.

C'est ce que nous avons déjà expliqué dans notre dernière feuille, et les journaux ministériels et leurs correspondants le connaissent très-bien, mais, honteux de ne pouvoir justifier la conduite de MM. Viger et Papineau dans cette occasion, ils ne savent à qui s'en prendre, et par là perdent de vue les votes honteux et injustifiables des ministres Canadiens, ils font contre les membres libéraux les attaques les plus dénuées de fondement. (Minerve.)

Le 8 du courant, Joseph Maré, enfant du Docteur P. Beaubien, de cette ville, à l'âge d'un an et huit mois.

DÉCÈS.

Le 8 du courant, Joseph Maré, enfant du Docteur P. Beaubien, de cette ville, à l'âge d'un an et huit mois.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. LaRoque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Joseph B. Whit, John Tully, Joseph B. Whit, Darnace Masson, P. Renbren, Joseph Grévier, I. T. Drummond, Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET qui payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de 100 et au-dessus, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessous de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, DE DIX HEURES À TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX À HUIT.

Par ordre du Bureau, JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Epargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Oratoire libéral.

2 juin 1846.

Maison d'Importation directe pour la France, s'adresser Franco à E. R. FABRE & CIE., Librairie Canadienne, 3, Rue St. Vincent, Montréal.

LIVRES NOUVEAUX.

Importation du Printemps, LIVRES DE DROIT, MEDECINE, LITTERATURE, &c., &c.

Importation du Printemps, LIVRES D'ECOLES ELEMENTAIRES, LIVRES DE PRIERES, &c., &c.

LES sousignés viennent de recevoir une partie de leur Importation du printemps, consistant en LIVRES DE DROIT, MEDECINE, LITTERATURE, etc., etc. MM. les Curés et Commissaires d'Écoles trouveront chez eux un choix très varié de livres, propres à être donnés au prix de 2s. à 40s., la douzaine. Aussi, un assortiment très considérable de LIVRES de PRIERES, de différents formats élégamment reliés et à des prix très modiques. Ils profitent aussi de cette occasion pour rappeler à leur nombreuses pratiques qu'ils ont constamment en mains tous les livres en usages dans les Ecoles Élémentaires à meilleur marché que partout ailleurs, et ils doivent dire que leurs éditions ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de l'impression que sous celui de la reliure.

LIBRAIRIE CANADIENNE, 3, Rue St. Vincent, 9 Juin, 1846. N. B.—E. R. F. & Cie., expédient des demandes pour la France deux fois chaque mois, ils se chargeront d'exécuter avec célérité, toutes celles qu'on voudra bien leur confier.

MONTRES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, &c. L. P. BOIVIN, Le Sousigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent: Montres en or émaillées pour Dames, Montres de riches de Measieurs, Chaines-Courtes en or, Chaines-Courtes et Clefs en or, Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or, Lorgnettes Doubles en or et en acier, do Simples do Epinglettes à camée, do topaz et émaillées, Boucles d'Oreilles, nouveau goût, Bagues de Dames et Mrs., en grande variété, Ecritoires (Ladies campanions), plumes en or et plumes en acier, Fusils, Brasses, Paniers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, ATTENDU AUSSI: UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Errumanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc., Montréal, Juin, 1846. L. P. BOIVIN,

IMPORTATION DIRECTE DE FRANCE. Marchandises Françaises. — Ornaments d'Églises. — Chapeaux. — Vins. — Fromages, etc., etc. M. LOUIS DE LAGRAVE vient de recevoir par les derniers arrivages et a maintenant à vendre aux voûtes de Marchandises de toutes sortes venant directement de Paris et de Lyon. Pluie noire pour chapeaux. Pluies de diverses couleurs pour meubles. ACHAT A VENDRE AU MEME MARC.—Pâtes de FOIE GRAS TRUFFÉS, DINDES TRUFFÉS, POULARDES TRUFFÉS, TRUFFES en bouteilles, CHAMPIGNONS, et un assortiment de divers autres articles. M. L. D., prévient les MM. du clergé qu'il a aussi à vendre au lieu un assortiment d'ORNEMENTS d'ÉGLISES, brodés en Or et Soie.— VOILE pour le St. Sacrement, ECHARPES pour ditto. UN ETENDARD représentant St. Jean Bapt. Des Statues de la Ste. Vierge, en plâtre, de 5 pieds et en composition plus petites. Ditto dorées et argentées. Aussi attendu de jour en jour par le Concordia. CIBOIRES, CALICES, OSTENSOIRES, Boîtes aux Stees. Huiles.—Porte-Dieu. Attendu de jour en jour par le John Reddin, Capt. Beck, venant directement de Marseille. VIN de Port en petit, quart de 50 gallons, Do de Madère, do do Rainis, Figues, Sucre-Blanc. Savon de Castille, et diverses autres articles, Puis quelques pipes de Vin d'Espagne supérieur, — Aussi par le Thyne. — Fromage de Gruyère, Champagne de Rhulnat père et fils. Do. Mouët et Chandon. Attendu aussi sous peu. Quelques douz. de Chapeaux Français dans le meilleur goût. Tous les articles ci-haut ont été choisis par M. De Lagrave lui-même, pendant son séjour en Europe, l'hiver dernier et il peut les recommander. LOUIS DE LAGRAVE. 9 juin. Rue St. François Xavier.

Nouvelle Maison d'Agence, pour Paris, Londres, &c. Rue St. Francois Xavier.

Le Soussigné, représentant de France, à l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE, DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS, lesquels peuvent être très bien adaptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix est plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans le Concordia et pourront être examinés. AYANT été nommé Agent par une Maison de Londres et de Birmingham pour tous les articles argentés et dorés tant pour l'usage des Eglises, que pour des objets de table; Je me chargerai d'aucun métrage que l'on voudra bien me confier, ainsi que d'expédier toute sorte d'objets, dans cette branche, qui auront été endommagés, pour les faire remettre à neuf, et cela à des prix très modérés.

PIANOS-ORGUES-HARMONIUMS.

AGENT GENERAL pour toutes sortes d'Articles, d'Eglise et divers objets DE TABLE.

LOUIS DELAGRAVE,

Montréal, Rue St. Francois-Xavier, vis-à-vis la Banque du Peuple.



Departement des Terres de la Couronne. Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Enean Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remise, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excedant pas trois cent cinquante acres), qu'il peut avoir au prix de sept schellins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU, C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avis, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi priés de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

Banque d'Epargnes DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montreal.

DIRECTEURS HONORAIRES.

- | | |
|----------------------------|-------------------|
| Hon. A. N. Moir, M.P.P. | A. M. Delisle, |
| " L. H. Lafontaine, M.P.P. | B. Brewster, |
| " L. J. Papineau, M.P.P. | Joseph Vallée, |
| James Leslie, M.P.P. | Louis Boyer, |
| André Robit, M.P.P. | W. Connolly, |
| B. H. Lemoine, M.P.P. | Jean Brunau, |
| Tim. Francier, M.P.P. | O. Berthelot, |
| W. Nelson, M.P.P. | H. Paré, |
| J. P. Lantier, M.P.P. | L. M. Viger, |
| D. M. Armstrong, M.P.P. | Aug. Perrault, |
| L. Lacluse, M.P.P. | P. J. Lacroix, |
| Dr. Bouthillier, M.P.P. | E. B. Fabre, |
| William Brisson, | Theo. Hart, |
| Conwallis Mork, | A. Laframboise, |
| E. C. Tuttle, | Peter Dunn, |
| C. Dorwin, | G. E. Cartier, |
| E. Atwater, | F. Drumgoole, |
| Fr. Mullins, | F. Ferrin, |
| J. F. Pelletier, | Edouard Quin, |
| H. O'Brien, | L. P. Geste, |
| John Ward, | A. Cécile, |
| O. Fréchet, | Henry Jackson, |
| F. Clark, | D. P. James, |
| Peter Devins, | D. Catterell, |
| Joseph Boulanget, | Et Dubois, |
| Chas. Curran, | A. Watson, |
| Francis Trudeau, | P. H. Mahon, |
| E. Murphy, | John Norton, |
| M. O'Neary, | Thomas O'Brien, |
| P. Lamothe, | John Mahony, secr |

BUREAU DES DIRECTEURS.

- | | |
|---------------------------|-----------------|
| Wm Workman, Président, | Francis Hinks, |
| A. LaRoque, V. Président, | H. Mulholland, |
| John E. Mills, | L. A. Holton, |
| Jacob DeWit, | John Tully, |
| Jacoph Bourret, | Damae Masson, |
| P. Braubien, | Joseph Grenier, |
| L. T. Drummond, | Nelson David, |

JOHN COLLINS, Secrétaire.

UN grand nombre de nos riches et respectables citoyens entièrement depuis longtemps l'opinion, qu'il existe une ample possibilité, pour ce pas par dire nécessité d'établir une autre BANQUE D'EPARGNE dans cette cité.

Pour suppléer à ce besoin, résultant de l'accroissement rapide et du développement des ressources du pays, les Directeurs dont les noms sont écrits ci-dessus, annoncent avec plaisir la formation de la "BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL," qu'ils recommandent aux classes industrielles comme une place sûre et convenable pour déposer le surplus de leur économie.

La grande utilité des institutions de ce genre, en rendant productives les petites épargnes de chaque jour, et en favorisant les inclinations d'industrie et d'économie, est trop bien connue du public pour exiger de la part des fondateurs de cette nouvelle institution des recommandations détaillées.

Ils se contentent donc de renvoyer les dépositeurs, et le public en général aux REGLES ET REGLEMENTS, que l'on peut se procurer au Bureau de la Banque (ou à l'extrait attaché à chaque livre de dép.) qui comme on le verra, a été organisé conformément aux dispositions de l'acte qui règle ces sortes d'institutions et de la manière la plus sûre pour les intérêts des dépositaires; les fonds ne seront donnés qu'à des institutions charitables, ou à des personnes qui pourront fournir des sûretés publiques, et dans aucun cas sur la propriété réelle ou la sûreté personnelle, choses qui, comme l'expérience le démontre, sont sujettes à trop de hasards.

En conséquence les Directeurs sollicitent en faveur de l'institution la confiance du public.

Bureau de la Banque d'Epargne de la Cité et District de Montréal, 46 Grand Rue St. Jacques. Montréal, 25 mai, 1846.

CHAPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES.

Le Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Stoun, VINGT CAISSES DE CHAPEAUX DE CAYTON, ET DE SOIE, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût.

Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.

ANDREW HAYES. Maison de Chapellerie de Londres Etc. Montréal, } bte en 1837, une porte à droite de la 15 mai, 1846. } Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE. J. B. ROBEARD. No. 24, Rue St. Vincent.

SITUATION D'INSTITUTEUR DEMANDÉE

LES Personnes qui auraient besoin d'un Instituteur qualifié pour enseigner l'Anglais et le Français grammaticalement et toutes les autres branches d'éducation élémentaire, pourront obtenir les informations sur un tel Instituteur en s'adressant à nos bureaux, ou à Louis LACAPPELLE Instituteur.

St. Mir'e de Manoir. Montréal, 22 mai 1846.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE, CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné, que M. G. GOSSELIN est autorisé à collecter ce qui est dû à cette Institution. P. L. LE TOURNEUX, Secrétaire.

Montréal, mai 4 1846.

P. GOULET, MARCHAND TAILLEUR.

(RECEMENT ARRIVE DE NEW-YORK.)

L'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN et une BOUTIQUE comme MARCHAND TAILLEUR, dans la Rue St. Laurent, vis-à-vis JOS. BELLE, Ecr. Notaire, où il est constamment en main un assortiment complet de Draps, C. à vis, Pantalons de Vestes, etc., etc.

Les personnes désirant fournir leur Drap seront bien servis si elles le prennent à son Magasin. M. GOULET, ayant pratiqué dans les meilleurs ateliers de France, et ayant pris des arrangements pour se procurer les nouvelles Coupes et Modes des étrangers, n'en cèdera à personne pour l'élegance de ses ouvrages qu'il voudra bien lui confier. Il fait aussi toutes sortes d'Habits Militaires. Montréal, 30 janvier, 1846.

PROFESSEUR DE LANGUE FRANCAISE.

ON a besoin à l'ACADEMIE DE MONTREAL d'un professeur de langue française. Il faut être muni de certificat, etc. S'adresser à JAMES BELDEN, Directeur.

Rue Ste. Catherine, entre les rues St. Urbain et St. Blaise. Montréal, 16 avril, 1846.

Brique de St. Ours.

LES Soussignés Propriétaires d'une briqueterie considérable à St. Ours, auront à vendre au 1er Juin prochain. Plus de 100,000 briques de la meilleure qualité qu'ils livreront soit à Montréal, aux Trois-Rivières ou Québec.

JOS. MORIN ET FILS. St. Ours. Montréal, 25 Avril 1846.

ATTENTION!

LE SOUSSIGNE informe ses amis et le public qu'il est prêt à recevoir des commandes pour des EPICERIES, VINS, PROVISIONS, MARCHANDISES SECHES &c. &c.

R. DESRIVIERES, No. 81 Front St. N. B. UN Crédit libéral sera accordé pour les commandes excédant \$25. New-York 15 Mars 1846.

UN NEGOCIANT établi depuis plusieurs années dans le Commerce d'Epicerie et v. ulant étendre ses affaires, désire prendre un associé qui aurait des capitaux et serait capable de gérer un Commerce d'importation qu'on se propose d'établir dans cette ville au 1er Mai prochain. S'adresser par lettre à Box 1033 Post-Office, New-York.

ON aura besoin en cette ville au 15 Avril prochain dans un Magasin (en gros) d'Epicerie, d'un jeune homme connaissant les langues Anglaise et Française, et la tenue des livres par écrit double. S'adresser par lettre affranchie comme suit à 1033 Post-Office, New-York. Montréal, 13 Mars, 1846.

O. BEAUCHEMIN, Recteur, informe ses amis et le public qu'il a transmis son Actier dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent.

C. E. BELLE, Notaire Public, à établi au Bureau, au No. 25, Rue St. Gabriel.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

A part de notre journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE. L'album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE MANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

STANISLAS DRAPEAU, Chef de P. Alctier.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, M. A. BARLHAMME, A vendre magasin de

4000 VERGES DE TAPIS NEURS, De patrons et grands assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour Tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manteaux, etc. Montréal, 15 Mai.

VIENNENT de recevoir par les vaisseaux ci-dessus, un assortiment splendide et très étendu de Marchandises de fonds et de Goût, et ils en attendent encore tous les jours par le PEARK, LADY SEATON, VIDAL, et autres Vaisseaux venant de Glasgow et de Liverpool. Montréal, 12 mai, 1846.

MARCHANDISES NOUVELLES, RECEMENT RECUES PAR LE GREAT BRITAIN, RORY O'MORE, BRITANNIA ET FERROMANGA. J. L. BEAUDRY & COMPAGNIE, No. 80, Rue Notre-Dame.

C. GAREAU, MARCHAND-TAILLEUR, No. 17, Rue St. Gabriel, MONTREAL.

LE SOUSSIGNE à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public de cette ville, en général, qu'il vient de s'établir au No. 17, Rue St. Gabriel. Il espère par son assiduité, sa ponctualité et le fini de son ouvrage mériter une part du patronage public.

Il aura constamment en main un assortiment complet de Draps, Casimères, Tweeds, etc., etc.

—Aussi— Un assortiment choisi de SATINS, SOIES et autres Etoffes pour Vestes; le choix de ces Etoffes, est du dernier goût, et exprès pour les dernières modes.

N. B.—Les personnes fournissant leurs effets, seront servis avec exactitude et à des prix raisonnables.

M. C. G. recevra chaque mois les MODES de Paris et de New-York. C. GAREAU. Montréal, 8 mai, 1846.

MARCHANDISES NOUVELLES. PREMIERE IMPORTATION CE PRINTEMPS.

CONFORME respectivement les Dames de Montréal, qu'il vient de recevoir (par la voie de New-York) un assortiment des plus splendides et des plus nouveaux PATRONS DE CHALES D'ETE, de Mousseline de Laine Française, Baréges, etc., etc., RUBANS DE SATIN et autres, pour garnir les chapeaux; GANTS, de Paris, de la meilleure qualité; FLEURS ARTIFICIELLES de différentes variétés, Lacet, Frange, Boutons en soie et en acier, etc., etc.

Non assortiment de CHALES légers de Paisey est très complet, il a aussi de la Batiste imprimée de Hoyle.

Partie Ouest de la rue Notre-Dame, No. 303. Montréal, 24 avril, 1847.

MAGAZIN DE NOUVEAUTES MAISON BEAUDRY & FRERE 124 RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS L'EGLISE ANGLAISE.

LA MAISON BEAUDRY & FRERE vient de recevoir son assortiment du printemps, de Marchandises de Fonds et de Goût, choisies avec le plus grand soin, par un des associés dans les différents marchés de France, de l'Angleterre et de l'Ecosse. Ils ont surtout en main une belle collection de TISSUS NOUVEAUX, MOUSSELINE DE LAINE, SOIERIES, RUBANS, FLEURS SECHES DES INDES, ECHARPES, CÉPES DE CHINE, et une grande variété de TAPIS de Turquie, BRUXELLES et IMPÉRIALES. Les Marchands de la campagne trouveront un assortiment très étendu et complet. Montréal, 5 Juin 1846.

PELLANT & BERNABÉ No. 130, RUE NOTRE-DAME.

PRÈS DE L'EGLISE ANGLAISE, M. M. PELLANT & BERNABÉ viennent d'ouvrir leur Magasin au No. 130, Rue Notre-Dame; leur fonds se compose d'une grande variété de Marchandises d'Utilité et de Fantaisie. Ils sollicitent particulièrement l'attention du public sur leur assortiment de nouveautés et de Chapeaux de Dames, d'enfants etc, qui se compose exclusivement de tout ce qu'il y a de nouveau et de plus à la mode. Montréal 5 Juin 1846.

ATELIER DE RELIEUR, No. 15, Rue St. Vincent.

O. Bauchemin, vient d'ouvrir un Atelier de Relieur, dans les Bureaux de la REVUE CANADIENNE, No. 15 Rue St. Vincent. Il se charge de toutes espèces de reliures, et il espère, que par la bonté et la perfection de ses ouvrages, il continuera de se rendre digne du patronage public. Ses prix sont modérés. Montréal, 19 mai 1846.

Voyages de plaisir. A VARENNES, TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE P. M.

Le Steamer St. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 30 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M. et revenant de bonne heure dans l'après-midi. Montréal, 26 mai 1846.

V. L. DESTROCHERS a établi sa résidence au No. 51, Rue St. Constant, sous le nom de DESTROCHERS, ATELIER au No. 142, rue Notre-Dame, près de l'Eglise paroissiale. Montréal, 1846.